

**Workshop X**

# **Des pratiques agroécologiques dans un contexte de changement climatique en Afrique**

*Ngah Esther (Associate Professor)*

## Sommaire

### 1. Introduction

### 2. Les zones agroécologiques

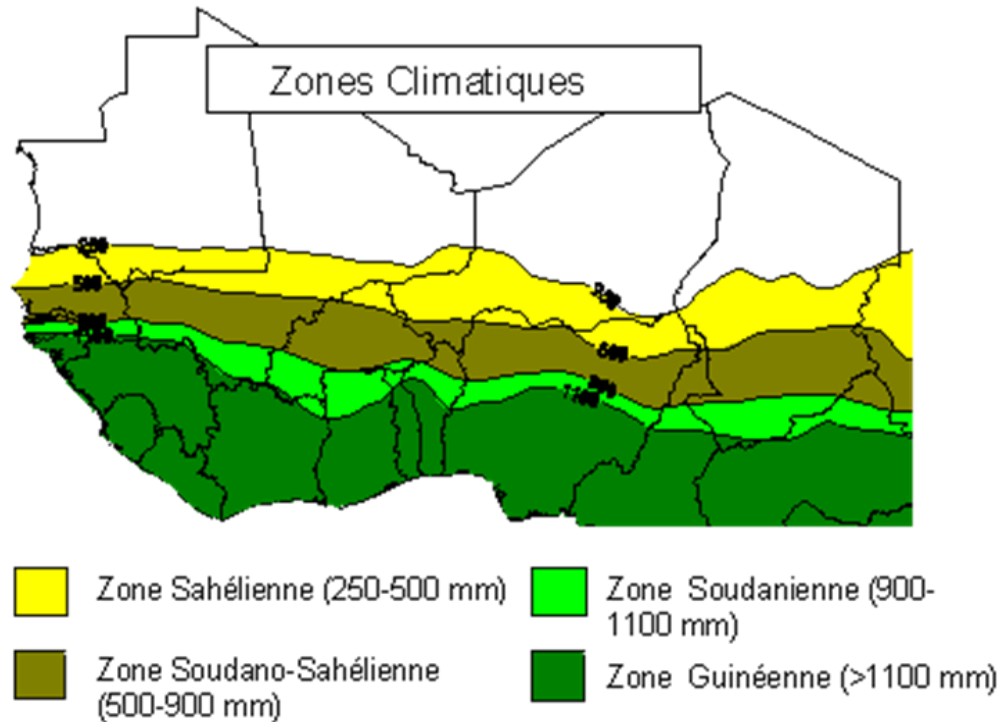
### 3. Pratiques agroécologiques

### 4. Conclusion

## 1. Introduction

- Populations africaines sont vulnérables au changement climatique du fait de leurs situations géographique et économique;
- La variabilité climatique limite déjà la production agricole et le changement climatique pourrait inhiber complètement cette production agricole en l'absence des mesures pour adapter les systèmes agraires existants aux nouveaux contextes;
- Les paysans qui représentent 70 à 80% des agriculteurs d'Afrique sont les plus vulnérables au changement climatique;
- Les paysans ont développé des systèmes en place constante adaptation à la variabilité climatique;
- les pratiques agroécologiques qu'ils mettent en place représentent un potentiel majeur pour faire face aux enjeux de la gestion durable des ressources naturelles et de la croissance démographique.

## 2. Les zones agroécologiques de l'Afrique Ouest et Centre



Établi sur la base des pluies moyennes annuelles 1961-90, SDRN-FAO Rome

**Zone sahélienne et soudano - sahélienne** : élevage extensif semi sédentarisé ou transhumant (caprins et camélins dans la partie la plus sèche) et bovins, ovins et caprins dans les parties les mieux arrosées  
Cultures de subsistance mil, niébé, sorgho....

**Zone soudano-sahélienne à soudanienne** : élevage semi-sédentarisé et transhumant (à majorité bovins et la polyculture pluviale à base de céréales et légumineuses.

**Zone tropicale humide** : élevage transhumant et de ranchs à dominante bovins, une agriculture pluviale de type familial extensive où maïs, arachide, riz et tubercules et agriculture pluviale familiale améliorée.

Figure 1 . Les zones climatiques en Afrique de L'Ouest et du Centre (d'après la FAO)

## 2. Les zones agroécologiques de l'Afrique Ouest et Centre

### Les différents types d'agriculture familiale

1. Une agriculture familiale extensive ;
2. Une agriculture améliorée ou semi-intensive;
3. Une agriculture périurbaine en plein développement ;
4. **Une agriculture de niche** : biologique, équitable, bio-équitable, bioénergie : mise place de filières de qualité permettant d'améliorer les revenus des producteurs ; il s'agit de cultures biologiques certifiées en mobilisant les labels européens ; des modes de production éthique dont les produits sont écoulés par le commerce équitable (équitable et bio équitable); Indications géographiques ; développement de nouvelles filières (bioénergie : jatropha).

## 2. Les zones agroécologiques de l'Afrique Ouest et Centre

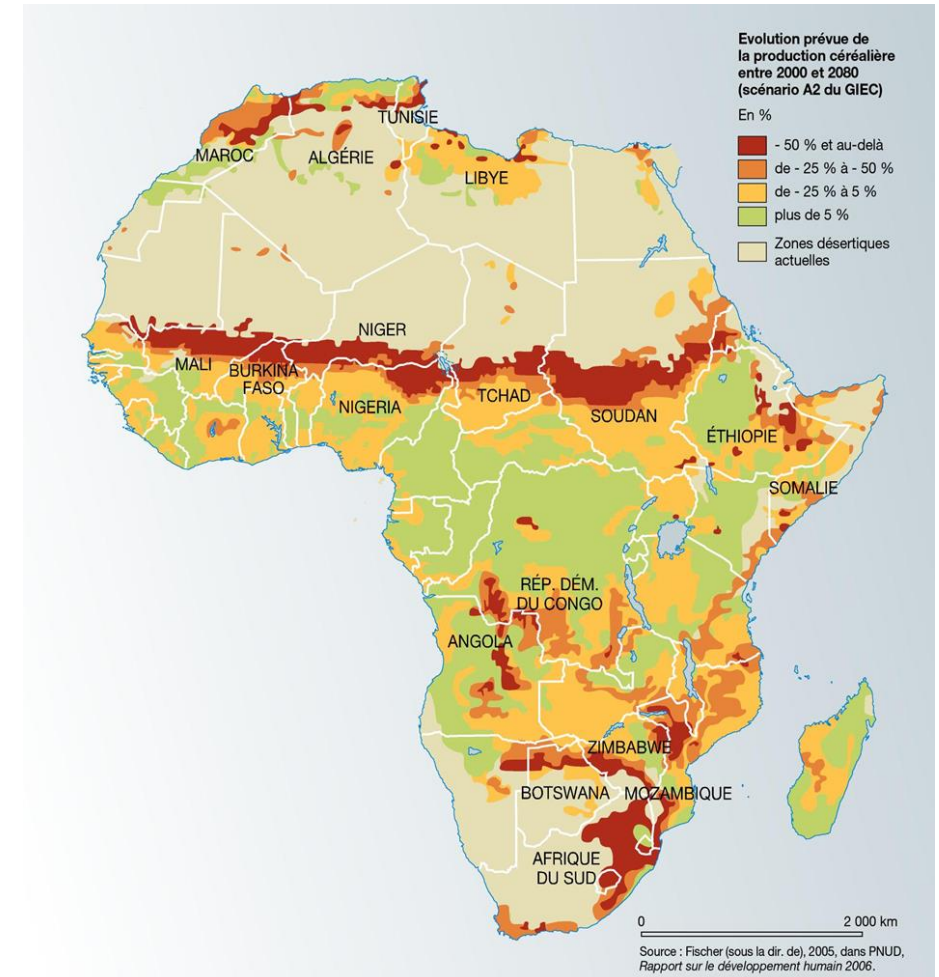
L'agriculture de ces pays est confrontée à plusieurs défis :

1. Une faible productivité ;
2. Une exigence socio-économique de plus en plus forte en milieu rural, portée par les jeunes générations à la recherche d'une moindre pénibilité de travail, meilleurs revenus, et enfin d'une reconnaissance et d'une valorisation du métier d'agriculteur ;
3. **Le changement climatique** : qui en nous référant aux résultats des projections sur les scénarios d'émissions de gaz à effet de serre (SRES) du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), rendront encore plus aléatoire la culture pluviale et auront un impact fort négatif les productions agricoles dans certaines parties des zones sahélienne, soudanienne et guinéenne.

## 2. Les zones agroécologiques de l'Afrique Ouest et Centre

### Pour répondre à ces défis :

1. Adoption en 2003 à Maputo, du Programme Détaillé de développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) sous l'aide du NEPAD.
2. Parmi les six priorités sectorielles du NEPAD deux ont été :
  - a) Développer un secteur agricole fort et durable
  - b) Assurer la sauvegarde et la défense de l'environnement



## 2. Les zones agroécologiques de l'Afrique Ouest et Centre

Les réponses varient d'un Etat à un autre mais ciblent toutes, à des degrés divers :

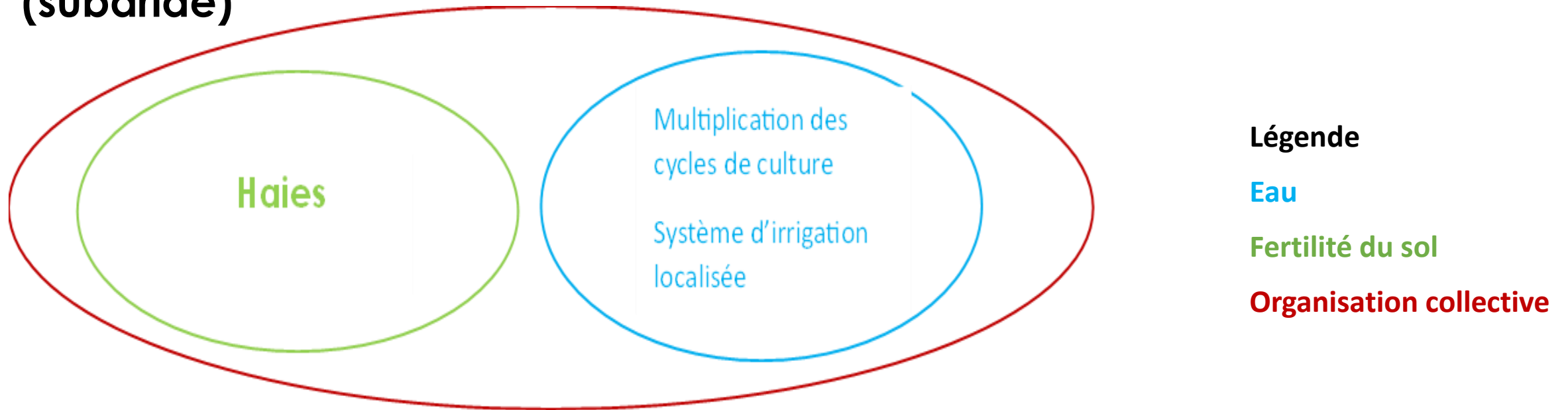
1. L'amélioration de la production agricole basée sur l'intensification par des facilitations d'accès aux intrants, la mécanisation et la motorisation;
2. Le maintien et la restauration de la fertilité des terres dégradées ;
3. Lutte contre les changements climatiques par le développement des techniques d'économie d'eau et d'aménagement des terres, principalement dans les zones sahélo-soudaniennes et soudano-sahéliennes, et de l'irrigation dans les pays disposant d'un potentiel non valorisé (Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Cameroun;
4. (...)

Quel qu'en soit la réponse, toutes les démarches vont dans le sens de la transition agroécologique dans la mesure où elle est compatible avec l'objectif de l'accroissement de la production agricole en qualité et en quantité.



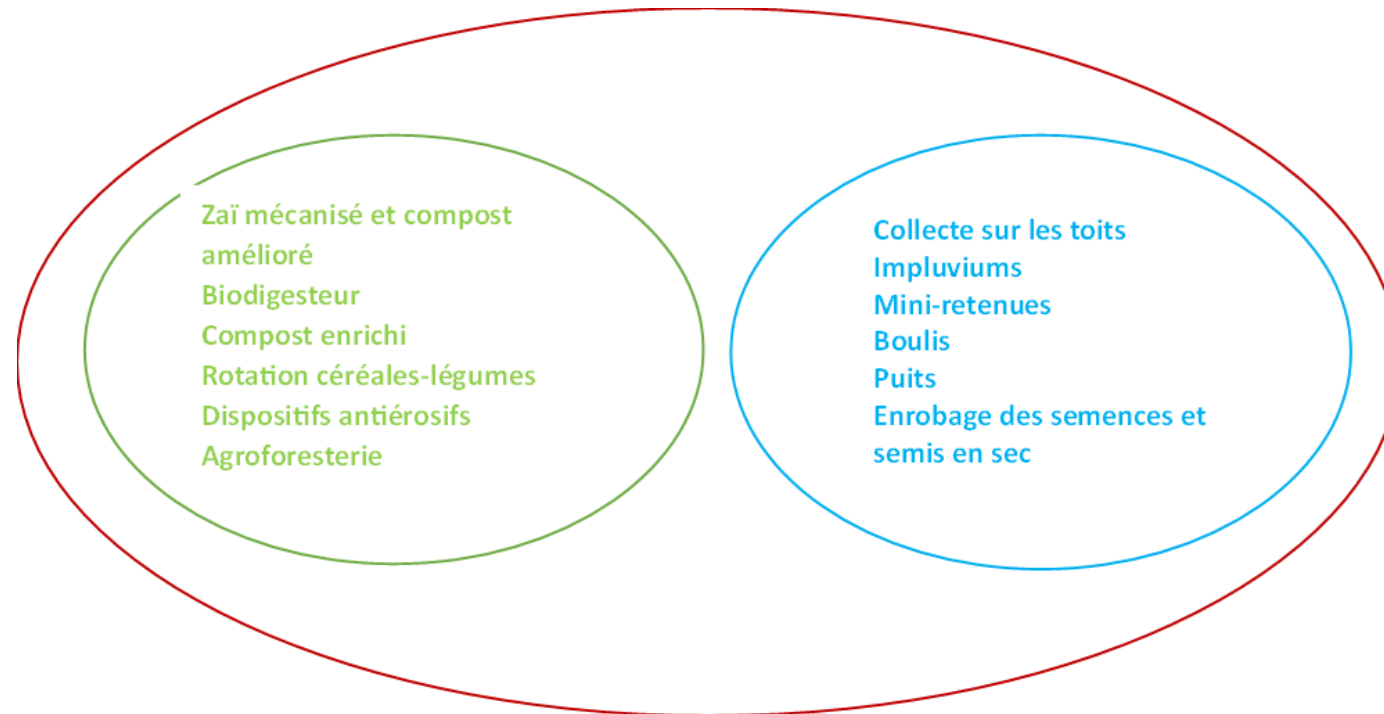
## 3. Pratiques agroécologiques :

### 3.2. Pratiques agroécologiques dans la région de Niayes, Sénégal (subaride)



## 3. Pratiques agroécologiques :

### 3.2. Pratiques agroécologiques dans la région Subaride/subhumide : au Burkina Faso



Légende

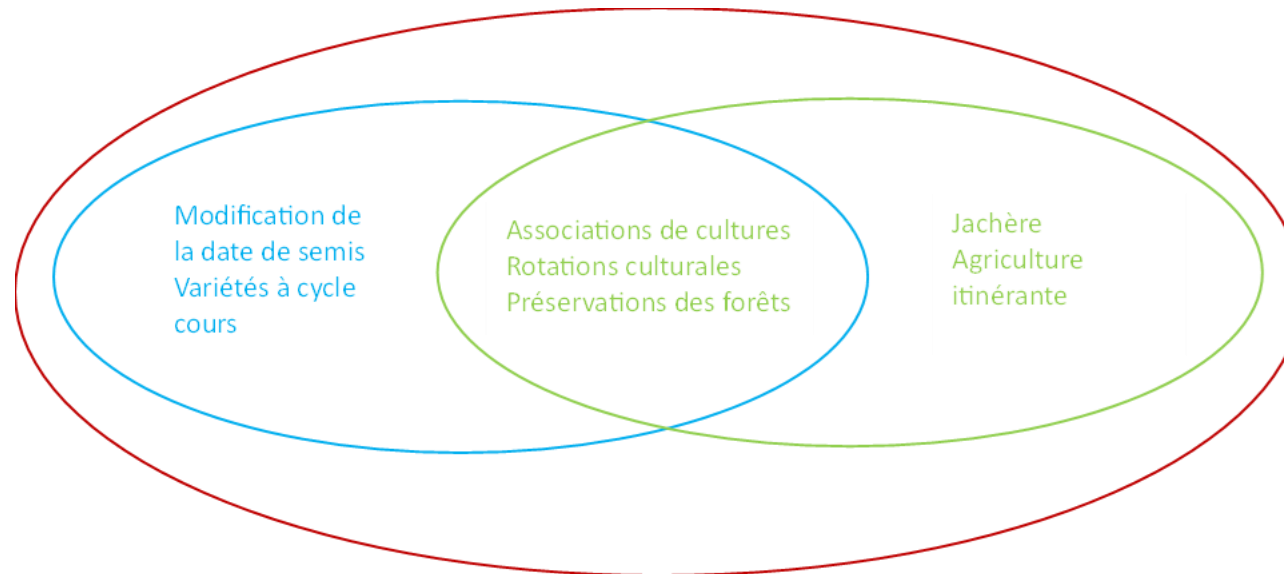
Eau

Fertilité du sol

Organisation collective

## 3. Pratiques agroécologiques :

### 3. 3. Pratiques agroécologiques dans la région subhumide : Nord Côte d'Ivoire



Légende

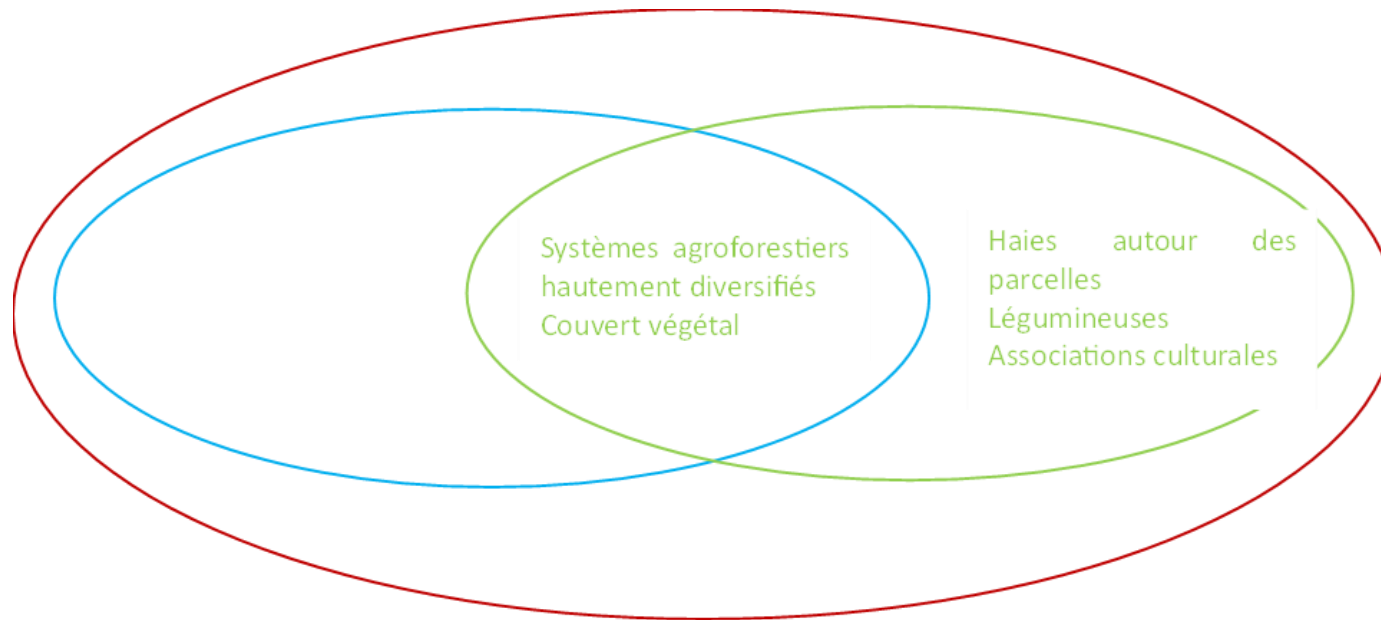
Eau

Fertilité du sol

Organisation collective

## 3. Pratiques agroécologiques :

### 3. 3. Pratiques agroécologiques dans la région tropicale humide : Ouest Cameroun



Légende

Eau

Fertilité du sol

Organisation collective

## 4. Conclusion

- **Il est difficile de tirer des conclusions générales sur les tendances du changement climatiques en Afrique car les effets du climat sont très variables selon la localisation et même à l'intérieur des zones climatiques ;**
- **Les paysans doivent anticiper pour survivre et assurer la sécurité alimentaire;**
- **Ils doivent diversifier leur production pour limiter les risques**
- **Ils doivent renforcer les pratiques agricoles et augmenter leurs capacités à faire face aux effets du changement climatiques en :**
  - **Améliorant leur organisation collective : valoriser leur production, partager le matériel, échanger leurs connaissances (organisations paysannes, coopératives, unités de transformation, systèmes de certification participative, circuits courts de commercialisation ...**